

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

SPORTS - COMPLEXE SPORTIF DE LA VENISE VERTE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - RÉHABILITATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME - LANCEMENT DES TRAVAUX ET VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

SPORTS - COMPLEXE SPORTIF DE LA VENISE VERTE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - RÉHABILITATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME - LANCEMENT DES TRAVAUX ET VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais et plus particulièrement la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération du 29 septembre 2025 approuvant le programme;

Vu la décision du Président en date du 2 décembre 2025 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à la société OSMOSE pour un montant de 18 000€ HT ;

Suite au conseil d'agglomération du 29 septembre 2025 au cours duquel le programme de réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade René Gaillard a été approuvé, une consultation a été lancée en octobre pour retenir la maîtrise d'œuvre.

Au terme de la consultation, la société OSMOSE a été retenue et a préparé un dossier de consultation des entreprises.

L'opération va permettre une reconstruction de la piste d'athlétisme et des différentes espaces de pratique à l'identique de l'existant, qu'il s'agisse de la qualité du revêtement ou du nombre d'ateliers de pratique (lancers et sauts).

Le marché de travaux est estimé à 1 417 000€ HT (soit 1 700 400€ TTC). Son allotissement sera déterminé au moment du lancement de la consultation.

Le planning des travaux est contraint compte tenu à la fois des aléas météorologiques et du procédé de réalisation du revêtement de surface (tartan), qui requiert des températures minimales.

Aussi est-il proposé le calendrier de réalisation suivant :

- Lancement de la consultation pour le marché de travaux : février 2026
- Attribution du marché : mai 2026
- Début des travaux : juin 2026
- Réception des travaux : octobre 2026

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses (en € HT)		Recettes prévisionnelles	
Maîtrise d'œuvre	18 000	Etat (DSIL)	306 000
Travaux	1 417 000	Région Nouvelle-Aquitaine	200 000
		Autofinancement	929 000
TOTAL	1 435 000	TOTAL	1 435 000

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le planning et le plan de financement prévisionnels des travaux relatifs à la réhabilitation de la piste d'athlétisme située au sein du complexe sportif de la Venise Verte, reconnu d'intérêt communautaire ;
- Autorise le lancement de la consultation des entreprises ;
- Autorise la signature du marché ainsi que toutes autres pièces administratives nécessaires à la conduite de l'opération ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à solliciter toutes subventions.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Philippe MAUFFREY

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué